

Crise porcine : la CGT est très inquiète

Ouest france
20 aout 2015
page bretagne

Le syndicat craint que les 30 000 salariés de la filière fassent les frais du bras de fer entamé entre les éleveurs et les industriels.

« 30 000 salariés travaillent dans la filière porcine. Ce sont les grands absents de la discussion aujourd'hui entre les éleveurs et les industriels mais, au final, ils risquent d'être les grands perdants », s'inquiète Thierry Gourlay, secrétaire de la fédération agroalimentaire CGT de Bretagne. Elle avait réuni les délégués des grandes entreprises d'abattage et de transformation, hier, à Pontivy, Cooperl, Bigard-Socopa, Kermené (Leclerc), Salaisons celtiques (Intermarché).

« Les industriels réclament des baisses de charges pour faire baisser le coût du travail par rapport aux concurrents européens, ajoute Thierry Gourlay. À l'arrivée, les salariés joueront une nouvelle fois la variable d'ajustement et leurs garanties seront rognées. » Deux ans après la faillite de Gad et la perte de plus d'un millier d'emplois, la filière industrielle porcine traverse de nouvelles turbulences. Pour diminuer les coûts, les industriels augmentent les cadences tout en comprimant les ef-



Les délégués CGT des entreprises industrielles porcines réunis, hier, à Pontivy.

fectifs. Ils développent aussi la robotisation dans certains ateliers.

« Gad n'a rien résolu, constatent les délégués. Chaque entreprise joue perso en attendant que le voisin tombe. » Les salaires sont scotchés au niveau du Smic et les augmentations se font au compte-

gouttes. « Le CICE, le Crédit impôt compétitivité, avait pour objectif de faire baisser le coût du travail, commente Joseph d'Angelo, secrétaire de la fédération nationale agroalimentaire CGT. Il a été un effet d'aubaine pour les entreprises, elles ont créé de la richesse financière mais

les salariés n'en ont pas vu le couleur. Aujourd'hui, on voudrait mettre en concurrence ceux qui ont un salaire garanti en France et ceux qui n'en ont pas en Allemagne. On est dans une spirale de régression. »

Troubles musculo-squelettiques

L'augmentation des cadences provoque de plus en plus de TMS, les troubles musculo-squelettiques, mais les salariés ont du mal à faire reconnaître leur maladie professionnelle. « Le parcours du combattant dure plus de six mois, commente Michel Le Goff délégué central CGT de Bigard, et, au bout, c'est le licenciement ».

Beaucoup de départs en retraite ou en maladie ne sont pas remplacés. Kermené, à Collinée (Côtes-d'Armor), fonctionne avec un millier d'intérimaires aux côtés des 2 500 salariés en contrat à durée indéterminée.

Jean-Paul LOUÉDOC.